

Procès-verbal AG 2025 (période 2024-2025)

Restaurant du Moulin à Rebeuvelier le 07.03.2025

1. Ouverture de l'AG, liste de présence, ordre du jour

Cette AG a été convoquée par circulaire à tous les membres. Il est 18h30, Vallat Jean-Louis préside l'AG 2025. 10 membres sont présents, dont Mélanie Glayre, nouvelle secrétaire d'association qui a remplacé Luc Python. Une liste de présence est mise en circulation.

Les personnes suivantes sont excusées :

Crelrier	Michel
Migy	Denis
Montavon	Jérôme
Piquerez	Fabrice
Racordon	Sandra
Riat	René
Schaller	Matthieu
Strahm	Martine
Mattioni	Sébastien

L'ordre du jour est accepté tel que proposé dans la convocation.

2. Nomination d'un scrutateur

Myriam est désignée.

3. Mot de bienvenue du comité

C'est un grand plaisir de vous accueillir en forme aujourd'hui pour notre traditionnelle AG.

Nous n'allons pas nous allonger sur l'actualité mondial et EU, car la situation conflictuelle internationale ne s'améliore pas et les médias en relatent suffisamment tous les jours pour vous faire une idée de la situation.

On va plutôt faire un focus sur nos centres d'intérêts de ce soir, soit l'APC.

Nous vivons une époque active et intensive et luttons pour la gestion du personnel fédéral. Le programme d'allègement 2026-2028 prévoit des coupes budgétaires suivantes initié par notre ministre KKS : but avouer 100 mio CHF par an pendant 3 ans.

L'APC, en collaboration avec d'autres associations du personnel, a informé ses membres des principaux axes et résultats intermédiaires de ces mesures via un communiqué de presse. Toutefois, ces plans de réduction ne peuvent rester sans réaction.

Non seulement le budget fédéral 2024 se clôt bien mieux que prévu, mais les perspectives pour les années à venir sont également plus favorables que par le passé. Pourtant, le Conseil fédéral persiste dans la dégradation des conditions de travail et décide, sans urgence ni nécessité, d'imposer des détériorations majeures aux conditions d'emploi du personnel fédéral. En agissant ainsi, le Conseil fédéral, et en particulier la ministre des Finances et présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter, envoie un message sans équivoque : le personnel fédéral serait trop bien loti. Au moins, les choses sont désormais claires.

Le problème est que l'Office fédéral du personnel (OFPER) suit la même ligne. Les coupes budgétaires prévues dans le cadre du programme d'allégement budgétaire constituent une attaque en règle contre les conditions de travail du personnel fédéral. L'OFPER voulait ainsi non seulement supprimer la semaine de vacances supplémentaire pour les plus de 60 ans à partir du 01.01.2026, mais également réduire la prime de fidélité et supprimer, purement et simplement, le plan de prévoyance des cadres de la caisse de pension Publica pour les classes de salaire moyennes (24 à 28). Le tout, sans mesures transitoires ni compensatoires, et sans consultation des associations du personnel. Concrètement, ces mesures auraient entraîné une diminution des rentes pouvant atteindre 7 %. Une coupe aussi drastique, sans nécessité impérative, ne pourrait que susciter indignation et incompréhension.

L'APC a refusé d'accepter ces mesures sans discussion et a réussi à obtenir une première série de négociations. Le résultat du premier tour n'est certes pas brillant, mais nous avons au moins pu éviter le pire pour l'instant. Et surtout, des négociations dignes de ce nom ont enfin pu être engagées. Les prochaines discussions ne seront toutefois pas une partie de plaisir, car l'OFPER et la ministre des Finances ont une idée précise des domaines dans lesquels il faut réduire les effectifs. Il se peut donc que nous ayons besoin de l'aide de nos membres et du personnel fédéral au cours du printemps.

L'APC s'inquiète également du démantèlement massif qui se profile avec les coupes transversales touchant l'ensemble de l'administration fédérale dans les années à venir. Les effets de cette politique commencent déjà à se faire sentir : la réduction des prestations dans plusieurs offices entraîne la suppression de centaines de postes. Les premiers exemples sont déjà visibles avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et, plus récemment, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), qui ont tous deux annoncé des mesures drastiques.

Ces mesures d'économie ne contribuent en aucun cas à une prétendue correction des dépenses salariales. Dire que le personnel fédéral est privilégié ou surpayé est un mythe ; l'étude de PricewaterhouseCoopers (PwC), publiée à l'automne 2024, conclut que les rémunérations globales de l'administration fédérale sont comparables à celles d'autres employeurs similaires dans le privé.

En conséquence, le mieux est de motiver ses collègues de travail afin de recruter un maximum, car l'avenir sera rempli de défis pour défendre nos postes et conditions de travail.

Merci de m'avoir écouté et vous souhaite une agréable AG et un très bon moment entre nous ce soir.

4. Approbation PV AG 2024

Approuvé

5. Finance

Présenté par Pierre Schaller

Compte 2024-2025

Charges : 685.00 / Produit : 975.08 / Bénéfice : 290.08 / Fortune : 17'316.13

Budget 2025-26

Charges : 920.00 / Produit : 1041.00 / Bénéfice : 121.00

Il est à noter que les frais annuels de la carte REKA de CHF 11.00 sont pris en charge par la section.

La participation de la centrale APC pour les petites sections est dorénavant de CHF de 400.00 (au lieu de 800.00).

6. AG des délégués / retraités / présidents

Nous avons eu un représentant à l'AG des délégués 2024. C'est René Riat qui a eu l'honneur de nous représenter et qui nous explique les points forts

7. Admission / démission, jubilaire

Admission

aucun

Démission

aucun

L'effectif au 01.02.25 se monte à 27, stable.

Jubilair 2024

30 ans : Thierry Maître
Claude Ioset,
Avec remerciement et félicitations

8. Nomination du comité.

Le comité n'a trouvé personne pour reprendre la présidence. Donc le comité suivant vous est proposé.

Président & vice-président : vacant
Secrétaire : Vallat Jean-Louis
Caissier : Schaller Pierre
Assesseurs : Riat René, Guélat Pierre
Vérificateurs des comptes : Cramatte François, Guélat Pierre

9. Mot de la centrale APC, Mélanie Glayre

10. Divers

Prochaine AG : 06.03.2026

50^{ème} de la section en 2025 est fixé au 20.09.2025, Pierre Guélat se propose pour l'organisation, Denis Migy étant absent.

L'assemblée est suivie d'un succulent repas.

Pour le PV : Vallat Jean-Louis